

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 16 novembre 2020 à la salle communautaire, située au sous-sol de l'édifice municipal au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :

M.	Pierre Bossé, maire
MME	Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1 Serge Demers, conseiller # 2 Luc Sirois, conseiller # 4 Simon Bois, conseiller # 5 Frédéric Dubé, conseiller # 6

L'avis de convocation a été remis tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

Les membres du Conseil étant tous présents ils renoncent à la signification de l'avis de convocation de cette séance extraordinaire.

281-20 Renonciation à la signification de l'avis de convocation

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception de la renonciation de l'avis de convocation.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

282-20 Ajouts à l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ajoute ces points à l'ordre du jour.

Point 13. Affaires nouvelles :

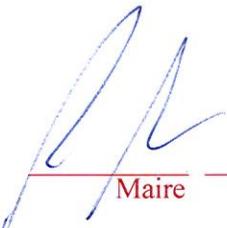
- 13.1 Engagement Berthier Beaulieu
- 13.2 Renouvellement contrat inspecteur
- 13.3 Engagement chauffeur (s) pour cet hiver
- 13.4 Appui à Organisme du Bassin Versant du Fleuve-Saint-Jean (OBVFSJ)
- 13.5 Jeux d'eau

Et Point 14. Clôture et levée de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Conditions salariales 2021 – Indexation échelle
3. Jours chômés et payés pour ajout veille de Noël en PM et veille jour de l'an en PM
4. Renouvellement du contrat de travail de la directrice générale
5. Renouvellement du contrat de travail de la directrice générale adjointe
6. Renouvellement du contrat de travail du préposé aux travaux publics
7. Renouvellement contrats Directeur service incendie - Formateur et Monitoring
8. Gratte
9. Manteaux
10. Téléavertisseur opérateur/mécanicien
11. Formation eau potable et eaux usées
12. Noël 2020
Période de questions
13. Clôture et levée de la séance


Maire


DG

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

283-20

2. CONDITIONS SALARIALES 2021 – INDEXATION ÉCHELLE

Indexation de 2 % pour tous les employés figurant et ne figurant pas dans la Politique de rémunération. Agent de développement, préposé, ...

Sauf pour le poste d'Opérateur/mécanicien qui vient d'être engagé.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles indexe de 2 % le salaire de tous les employés figurant et ne figurant pas dans la Politique de rémunération.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

284-20

3. JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS – AJOUT VEILLE DE NOËL PM ET VEILLE DU JOUR DE L'AN PM

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ajoute à tous ses employés à contrat dans les Jours chômés et payés, la veille de Noël en après-midi et la veille du Jour de l'an en après-midi à compter de cette année 2020.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

285-20

4. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle pour 2021 le contrat d'engagement de la directrice générale en ajustant son salaire à 31.25 \$ /heure.

Qu'elle ne tienne pas compte de l'échelle salariale pour le poste de directrice générale occupé présentement par Mme Francine Beaulieu, étant donné ses années d'expérience (27 ans pour la municipalité), ses responsabilités, ...

Que le maire M. Pierre Bossé soit mandaté pour signer ce contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

286-20

5. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTÉ

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle pour 2021 le contrat d'engagement de la directrice générale adjointe Mme Nadia Castonguay ajustant son salaire selon le taux adopté par le conseil et l'échelle.

Et pour les vacances, en 2021 lui ajoute une (1) semaine pour un total de 4 semaines par année.

Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice générale soient mandatés pour signer ce contrat.

M. Luc Sirois, conseiller s'est retiré de cette décision ayant un intérêt.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à la majorité des conseillers.


Maire


DG

- 287-20 6. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DU PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle le contrat de travail de M. David Lévesque, au poste de Préposé aux travaux publics et que son échelle soit haussée pour 2021 à l'échelon 5 à 23,02\$ incluant l'indexation, étant donné la formation en eaux usées qu'il suit présentement.
- Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Aigles le présent contrat.
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 288-20 7. RENOUVELLEMENT CONTRATS DIRECTEUR SERVICE INCENDIE - FORMATEUR ET MONITORING
- Le contrat du directeur du service incendie a été renouvelé en 2019 pour 3 ans soit 2020, 2021 et 2022. (Voir résolution 350-19)
- Il n'y a que son contrat de formateur et monitoring à renouveler pour 2021.
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle pour 2021 le contrat d'engagement du formateur en sécurité incendie et monitoring, M. Francis Lavoie, aux mêmes conditions que le contrat précédent avec un ajustement de 2 % du taux horaire soit de 43.09 \$ (en 2020) à 43.95 \$ / heure.
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 289-20 8. GRATTE
- Offre de la compagnie Artix distribution inc. pour une gratte à neige articulée « Anderson » 1017 Xtreme, gros cylindre 4'', incluant la livraison, des couteaux lames mobiles, pour un montant de 18 000 \$ + taxes. Total de 20 695.50 \$.
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte l'offre de la gratte articulée, gratte à neige ANDERSON 1017 XTREME HD 11 POSITIONS telle que proposée par Artix Distribution inc. au montant de 18 000 \$ + taxes incluant la livraison.
- Gratte qui sera installée sur la chargeuse (loader) pour effectuer le déneigement des petites rues, des stationnements, ...
- Que cet achat soit payé à même le budget de fonctionnement de l'année 2020 (GL 02-32000-522).
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 290-20 9. MANTEAUX
- En 2018: Réso 304-18 Que la municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 3 manteaux avec inscriptions « Municipalité de Lac-des-Aigles » pour les 3 employés aux chemins d'hiver auprès de la compagnie Imprimerie Excell.
- Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 2 manteaux auprès de l'imprimerie Excell pour les 2 nouveaux employés soit M. David Lévesque et M. Yves Caron. Avec inscription « Municipalité de Lac-des-Aigles ».
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 291-20 10. TÉLÉAVERTISSEUR OPÉRATEUR/MÉCANICIEN
- Un numéro de téléphone a été programmé sur le téléavertisseur pompier de Yves Caron. 418-867-0309.
- Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*
- Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de déboursier pour un numéro assigné sur le téléavertisseur du pompier Yves Caron pour être accessible comme employé Opérateur/mécanicien.
- Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11. FORMATION EAU POTABLE ET EAUX USÉES

Information à l'effet que pour renouveler les cartes eau potable et eaux usées, un minimum de 6 mois de travail pertinent en 3 ans doit être respecté.

292-20 12. NOËL 2020

Un party de Noël, n'est pas possible vu la pandémie et la limite de 25 personnes dans la salle communautaire en zone orange, présentement.

40 employés incluant les bénévoles.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse un certificat cadeau d'une valeur de 40 \$ échangeable dans un des commerces de la municipalité d'ici le 31 décembre 2020, à tous les employés ayant travaillé en 2020 et étant toujours actifs sur la paie ainsi qu'aux bénévoles de la bibliothèque.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13. AFFAIRES NOUVELLES293-20 13.1 ENGAGEMENT BERTHIER BEAULIEU

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage M. Berthier Beaulieu comme compagnon pour les réseaux aqueduc et égouts et comme responsable du Programme d'entretien préventif (PEP) pour 2021, au taux horaire de 40 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

294-20 13.2 RENOUVELLEMENT CONTRAT INSPECTEUR

Lettre de Julien Colpron-Tremblay demandant un ajustement de salaire. Pour 2021.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle le contrat de l'inspecteur municipal et ajuste son salaire pour 2021 à 26,80 \$ soit Échelon 8 déjà majoré.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

295-20 13.3 ENGAGEMENT CHAUFFEUR(S) POUR CET HIVER

Pour 2020 Échelon 1 Journalier sur appel à 21.40 \$ et en 2021 si indexé de 2 % à 21.83 \$

Comme M. Louis-Angé Bouchard ne pourra travailler cet hiver comme prévu étant donné un accident à la main.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles, étant donné cette situation, voit à engager un ou des chauffeurs comme journalier sur appel pour l'entretien des chemins d'hiver Saison 2020-2021.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

296-20 13.4 APPUI À L'ORGANISME DU BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN (OBVFSJ)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie l'Organisme du bassin versant du Fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) dans son projet de « Sentier d'interprétation de la rivière des Aigles ».

Qu'elle fournisse pour la réalisation de ce projet de la machinerie et de la main d'œuvre.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13.5 JEUX D'EAU

Considérant que la compagnie Playtec n'a pas terminé l'installation des Jeux d'eau et des modules de jeux et que l'hiver est arrivé.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive à la compagnie Playtec concernant les Jeux d'eau et modules que pour cette année étant rendu en période hivernale, qu'aucun n'essai ne soit réalisé ni aucuns autres travaux effectués.

Qu'elle demande à Playtec de nous fournir un échéancier détaillé des travaux à réaliser en 2021 pour terminer les contrats soit Jeux d'eau et modules de jeux et une confirmation écrite de Playtec que le tout sera fonctionnel et opérationnel à l'été 2021, soit au plus tard le 31 mai 2021.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucun citoyen n'est présent. Aucune question.

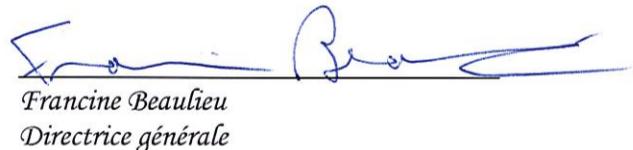
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

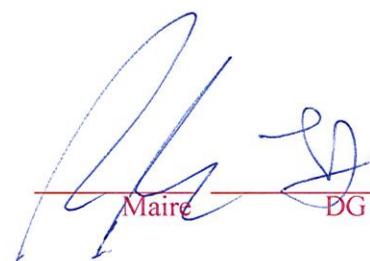
À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.


Pierre Bossé
Maire


Francine Beauhieu
Directrice générale


Maire DG